

chargée de rédiger
une nouvelle Constitution, représente un jalon historique pour la transition du pays vers la
rièr 2012

tracera la voie aux principes et valeurs à même de régir le futur Etat tunisien, ainsi que son
système électoral et gouvernemental, de même que le cadre in

pays et préparer les prochaines échéances électorales.

novembre 2011, le Centre Carter a conservé une équipe réduite en Tunisie dans le but de suivre

de pouv

matière de respect des principes de transparence et de participation dans la conduite affaires
publiques et autres libertés fondamentales, le Centre Carter a rencontré de nombreuses parties

de la société civile, des représentants de partis politiques ainsi que des universitaires tunisiens¹.

Adoption de la Constitution

Une fois que les commissions seront parvenues à un accord sur la rédaction des articles qui leur incombent, le projet de Constitution accompagné du rapport général sur la Constitution et des rapports des commissions permanentes constituantes, seront transmis à tous les membres de la République et au Chef du Gouvernement, et ce deux semaines avant la

11

projet de la Constitution article par article à la majorité absolue de ses membres. Si la majorité¹². Il est à

référendum général.

La période entre la finalisation du

légitimité avant le vote. Le Centre Carter craint que la période de deux semaines prévues par le Règlement intérieur ne soit pas suffisante pour organiser de telles activités de sensibilisation. Le Centre recommande par conséquent de prévoir davantage de temps entre la finalisation du projet de Constitution et le moment de sa soumission au vote afin de recueillir les points de vue et opinions du grand public.

Les partis politiques représentés au sein de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la trans

entendue¹⁴.

majorité des membres de l
médiat

accès

invoquent le droit pour chaque commission de décider par elle-m

des travaux préparatoires relatif

15

proc

Les séances plénières sont également ouvertes au public, conformément aux procédures mises
en place par le B

16

17.

ses commissions. A ce jour, cette pétition a recueilli environ 40 signatures de membres de
20
garantisse que les séances plénières et des débats en commission soient publics, et établisse une

sition de leur parti en
ce qui concerne les problématiques constitutionnelles importantes et le processus général de

27. Le Centre Carter soutient ces initiatives qui encouragent les citoyens à jouer un rôle actif dans ce processus historique. Cependant, les initiatives des organisations de la société civile devraient être considérées comme complémentaires, et non pas substitutives, à des consultations destinées à créer un sentiment d'appropriation et un consensus autour de la future Constitution. La semaine consacrée à la sensibilisation coïncidait avec l'examen du programme du Gouvernement, du budget de l'Etat et de la loi de finances complémentaire. Cette période devrait être associée à la rédaction de la Constitution. Or, associer et consulter les citoyens devrait être

faire le bilan de ces premières élections démocratiques, afin de consolider les acquis positifs et

Le rapport final sur le processus électoral pub

prochaines

des partenaires internationaux, des membres d'ateliers organisés par le gouvernement
ganes de gestion des élections et au
cadre juridique pour les prochaines élections³¹.

élections le 20 mars 2013. Cependant, et malgré le fait que le Premier Ministre Jebali ait déclaré le 26 avril 2012 que le projet de loi relatif à la future instance indépendante de gestion des
projet de loi émanant du Gouvernement circule de

Le Centre Carter souligne que le G et le J, dans leurs rôles respectifs, devraient sans plus tarder jeter les bases pour permettre la préparation effective des prochaines élections.

sensibilisation.

et de fournir une appréciation
apprécie la disponibilité manifestée par les interlocuteurs, tant dans le partage d'informations
effective de

considérer les recommandations suivantes :

- Elaborer un plan de travail de manière à assurer une meilleure planification et structuration du travail, et à donner au public une plus grande visibilité sur les avancées à réaliser et les progrès accomplis.
- Ass

- Publier et diffuser